

La coopérative InVivo invente les pesticides génériques

L'entreprise élabore de nouveaux produits à partir de molécules qui ne sont plus protégées par un brevet.



Thierry Blandinières,
directeur général
d'InVivo. P. COUETTE

KEREN LENTSCHNER @Klentschner

AGRICULTURE Voici son nom : Lambdastar. Cet insecticide pourrait révolutionner le marché des phytosanitaires. InVivo, première coopérative agricole française, septième au niveau européen, qui vient d'obtenir son homologation, le commercialisera en France à partir du printemps 2015. Son atout ? Son prix : 20 % moins cher que ses concurrents.

Car, si l'industrie du médicament a ses génériques depuis la fin des années 1980, l'agriculture s'y met à son tour. « Les brevets de nombreux produits phytosanitaires

vont basculer dans le domaine public dans les années qui viennent, explique Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo. Pour l'instant, ils ne représentent que 10 % d'un marché de 2 milliards d'euros. » InVivo fait le pari qu'ils pourraient en représenter à terme au moins 30 % et espère en conquérir la moitié.

« Nous revenons sur un métier qui n'existait plus en France depuis Rhône-Poulenc, ajoute Thierry Blandinières, aux commandes d'InVivo depuis un an. Il n'y a pas d'autres grands acteurs sur ce marché en Europe pour le moment. Les grandes multinationales (Syngenta, Bayer, Monsanto...) ont désinvesti en recherche agricole sur ces mar-

chés. Il y a donc beaucoup moins d'innovations qu'avant. »

L'arrivée d'InVivo a été rendue possible par l'acquisition en novembre de Life Scientific. Grâce à cette société irlandaise de recherche sur les produits phytosanitaires postbrevet, InVivo a pu démarrer en trombe.

Doubler de taille d'ici 2025

Outre Lambdastar, InVivo lancera également un fongicide (Azoxystar) destiné aux grandes cultures (maïs, blé...). Tous deux sont issus de molécules développées à l'origine par Syngenta. « Nous avons dans notre portefeuille une quinzaine de molécules sur lesquelles nous

travaillons à dix ans », ajoute Thierry Blandinières. La coopérative refuse d'y voir un modèle low-cost : « Le but est de créer des produits moins chers et compétitifs, nous ne cassons pas les prix en deux », nuance le patron d'InVivo.

La coopérative n'a cessé depuis un an de multiplier les initiatives pour se diversifier (distribution, aquaculture...). C'est un moyen d'atténuer l'impact de la volatilité des céréales, mais aussi d'assouvir ses ambitions : doubler de taille d'ici 2025 pour atteindre 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Son nouveau directeur général a enchaîné cinq acquisitions à l'étranger ainsi que les partenariats

avec de grands groupes coopératifs mondiaux. Il a ainsi annoncé mardi la création de Novafield, une alliance européenne dans les données de masse - le « big data » - agricole, afin de mutualiser la recherche. La coopérative entend créer début 2015 le champion français de l'agriculture de précision. D'ici un an, elle espère présenter une application qui donne aux agriculteurs la possibilité de « piloter » leur champ depuis leur smartphone grâce à une gestion optimisée de l'eau et des phytosanitaires...

InVivo prévoit d'investir 10 à 30 millions d'euros en France dans ce type d'innovations d'ici trois à cinq ans. ■